

DROIT A L'IMAGE

Pour les expositions de photographies au centre de loisirs ou dans d'autres salles, la loi qui encadre la publication est très stricte.

Il est évidemment interdit de publier des photos sans prévenir auparavant les personnes qui y sont présentées. Cette loi s'applique également aux enfants mineurs y compris lorsqu'ils sont en activités de groupe.

Un accord préalable est indispensable avant toute parution. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir remplir, dater et signer cette autorisation. Nous vous en remercions par avance.

Je, soussigné

Autorise/n'autorise pas les animateurs des structures périscolaires à produire des photos prises dans le cadre des activités des structures périscolaires de mon/mes enfants dans différentes publications (Bassoria, sites internet de la commune).

Fait à La Boissière-école, le

Signature du responsable de l'enfant

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'ADRESSE MAIL

Dans le cadre de la communication avec les parents et dans le souci de faciliter nos échanges, la mairie peut être amenée à communiquer des informations par mail ou vous adresser des informations communales par ce biais.

Cette information nominative est exclusivement à l'usage des services municipaux et ne peut être communiquée à des tiers.

Je soussigné,, autorise la commune de La Boissière-école à utiliser mes adresses électroniques pour me communiquer les informations municipales.

Fait à La Boissière-école, le

Signature du responsable de l'enfant

Les informations recueillies sont utilisées par la commune de La Boissière-école dans le cadre des activités scolaires et périscolaires et des activités communales. Elles sont conservées pendant une durée de 10 ans à compter de leur transmission et sont destinées aux services administratif et communication de la mairie. Conformément au « Règlement Général sur la protection des Données, en vigueur au 25 mai 2018 », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier, les faire effacer, limiter leur traitement, vous opposer à leur traitement, les faire porter gratuitement à tout moment en contactant mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr. Vous avez la possibilité de déposer toutes réclamations que vous jugerez nécessaire concernant ces demandes de renseignements à l'autorité compétente qui est la CNIL.